

Chaumont, le 10 janvier 2006

Groupe de Subdivisions Aube / Haute-Marne
Subdivision de la Haute-Marne
Cité Administrative
89, rue Victoire de la Marne
BP 2004 - 52901 CHAUMONT cedex 9
Affaire suivie par Christian WROBEL
☎ - 03.25.30.20.52 ☎ - 03.25.30.21.06

Réf : SHM/CW/06/

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement – Société Haut–Marnaise de Valorisation des Déchets – 52000 CHAUMONT – Présence de dioxines et furanes dans le lait de vaches.

Référ : Transmission de M. le Préfet du 23 décembre 2005.

RAPPORT DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

Présentation au Conseil Départemental d'Hygiène

Par transmission visée en référence, M. le Préfet nous a adressé pour avis, la copie d'un courrier du 15 décembre 2005, que lui ont envoyé les représentants d'associations siégeant à la CLIS de l'usine d'incinération d'ordures ménagères de Chaumont.

A ce courrier étaient joints les résultats d'une analyse qu'ils avaient fait réaliser dans un échantillon de lait du GAEC de Chevraucourt par le laboratoire ANALYTIKA. Ces résultats laissent apparaître des valeurs supérieures aux valeurs habituellement rencontrées dans les analyses antérieures.

I - ELEMENTS ADMINISTRATIFS

La Société Haut–Marnaise de Valorisation des Déchets (SHMVD) exploite, sur le territoire de la commune de CHAUMONT, une usine d'incinération d'ordures ménagères de 78 000 tonnes de capacité annuelle.

Deux fours de capacité unitaire de 5 tonnes/heure permettent l'incinération des déchets et la récupération de chaleur qui est ensuite transformée en énergie électrique par un groupe turbo-alternateur.

Les activités du site sont autorisées suite à la délivrance de l'arrêté préfectoral n° 1216 du 1^{er} avril 1996, complété par les arrêtés n° 2044 du 6 juillet 1998, 508 du 3 janvier 2001 et 2197 du 9 juillet 2004. Ce dernier arrêté a été pris pour l'application des dispositions de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets non dangereux et de aux installations incinérant des déchets d'activité de soins à risque infectieux.